LES LAPINS DE GARENNES

Association des Retraités de Garennes-sur-Eure

Association déclarée à la Préfecture de l’Eure sous le n° W273001037. Centre DUFLOT 8 rue Anatole France 27780 Garennes sur Eure

**PROCES VERBAL DE**

**L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 mars 2016 .**

Les adhérents de l’association « Les Lapins de Garennes » ont été convoqués par lettre individuelle pour assister à l’Assemblée Générale Ordinaire 2016, afin d’entendre le compte rendu des activités de l’association pour l’année 2015. Après émargement de la feuille de présence, le quorum étant atteint, la séance a pu commencer.

**ORDRE DU JOUR :** A/ Rapport moral

B/ Rapport financier

C/ Rapport du Vérificateur aux comptes

D/ Cotisation annuelle

E/ Interventions diverses

F/ Renouvellement du bureau avec vote des adhérents

G/ Résultat du vote

**A/ Rapport moral :**

Monsieur CHARLES, Président de l’association, à titre personnel, remercie les adhérents de leurs témoignages de sympathie prodigués lors de ses problèmes de santé. Après avoir souhaité la bienvenue à l’assemblée, nombreuse comme chaque année, il remercie de leur présence Mme OGER représentant le Conseil Départemental, M. le Maire de Garennes et M. LEPOINT Président de la FDARE.

Le déroulement de l’AG est agrémenté d’un diaporama et l’assistance peut suivre le rapport de M. CHARLES en regardant les images. Ainsi les nouveaux adhérents peuvent se familiariser avec les visages et les fonctions de chacun.

Cette année, Mme MOQUEREAU, qui tenait l’intendance de l’association, a souhaité être remplacée et c’est désormais M. DE PEINDRAY qui assume cette fonction. Merci à Mme MOQUEREAU pour toutes ces années passées dans cette charge ô combien importante.

Remplacement de Mme BERNARD, qui s’occupait des voyages, et que M. CHARLES remercie pour avoir assumé pendant trois ans ce poste difficile. M. GATINE qui assure déjà les sorties, organise désormais les voyages.

En 2015, Mme ROOS, membre du bureau, est partie en maison de retraite. Mme Jeannine OLLÉ a bien voulu la remplacer et a été cooptée par notre conseil d’administration du 8 décembre 2015.

**Acceptez-vous la cooptation de Mme OLLÉ ?**

Approbation de la cooptation de Mme OLLÉ à l’unanimité.

Après la présentation du bureau en images, M. Charles précise (à l’aide du graphique) que nous étions 234 adhérents au 31/12/2015, en tenant compte des quelques adhérents des communes voisines. Depuis quelques années nous gardons les mêmes proportions d’hommes et femmes. 37% pour les hommes et 63% pour les femmes et la moyenne d’âge ne change pas non plus, 72 ans pour les femmes et 73 pour les hommes.

Cette année nous avons enregistré 19 départs, (décès, maison de retraite, déménagements) et 29 nouvelles adhésions tout au long de l’année.

Malheureusement cette année nous avons eu à déplorer la disparition de nos amis(es), M. ESPARDELLIER, Mme NEVEU, Mme PERRET et M. HARNICHARD. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles. Nous nous souvenons également de Mme SCHMITT qui était partie en maison de retraite peu avant son décès.

Afin de laisser souffler M. CHARLES, Mme LEPETIT, vice Présidente, prend le relais pour parler de nos activités se déroulant dans l’année.

Toujours accompagnée des images, elle présente le « Repas de la Galette » en janvier

Les sorties organisées par M. GATINE : Le Caveau de la République le 12 mars, 64 participants.

Le Cheval de Trait le 28 mai, 74 participants.

La journée libre à Trouville le 24 juin, 47 participants.

Le Pays Sarthois le 8 octobre, 58 participants.

Le Cabaret le « Diamant Bleu » le 8 décembre 66 participants.

En décembre 2015 ont été distribués 17 colis de Noël à nos adhérents ayant 80 ans et plus et ne pouvant assister à nos manifestations pour diverses raisons. A l’occasion de l’AG, la nouvelle règle d’application de cette distribution est commentée par la Trésorière. Une information écrite avait été distribuée à chacun en novembre 2015.

Dans les activités sportives, il y a la marche le jeudi à 14h, avec possibilité de former 2 groupes, en fonction de l’allure souhaitée. A cette occasion, une demande est lancée dans le public pour un ou une volontaire qui pourrait assurer ce 2ème groupe. Le Vélo le mardi à 14h30, avec les beaux jours l’activité devrait redémarrer, là aussi un(e) accompagnateur (trice) est demandé dans la salle. Avis aux amateurs.

Pour les activités « intellectuelles », les jeux le mercredi après-midi à 14h à la salle DUFLOT avec goûter. Pour fêter l’arrivée de l’été, les joueurs se font un petit barbecue bien sympa dans le jardin de Duflot.

L’initiation à l’informatique le vendredi matin de 10h à 12h également à la salle DUFLOT et pour les plus habiles des travaux tels que la conception de sous-main avec le plan de Garennes, et en prévision pour 2016 un guide des parcours exécutés par les marcheurs du jeudi depuis l’année 2010.

L’association anime un blog et tous ceux qui possèdent «  Internet » peuvent se tenir informés en s’inscrivant à la rubrique « Abonnement », des informations diffusées régulièrement concernant les sorties, les potins, etc. C’est gratuit et anonyme. Nous avons déjà 70 inscrits.

**Approuvez-vous le rapport moral ?**

Rapport moral approuvé à l’unanimité.

**B/ Rapport financier :**

Mme CHARLES, notre trésorière, prend le relais et explique tous les postes chiffrés.

**Recettes=** **Dépenses=**

Subventions 1.158,00€ Impôts 900,00€

Cotisations nettes 2.293,50€ Frais de bureau 181,39€

Dividendes et coupons 6.565,56€ Frais bancaires 31,60€

Dons sous main et calendriers 788,65€ Cérémonies décès 239,60€

**Total= 10.805,71€** Repas et Colis de fin d’année 3.283,37€

Imprimeur calendrier et sous main 375,00€

Dossier Vendée 4.001,00€

**Total= 9.011,96€**

Soit un excédent de 1.793,75 € dû au rappel providentiel de 1.200 € en dividendes de Brocéliande, et aux dons sur calendriers et sous-main.

**C/ Rapport du Vérificateur aux comptes**

M. LENOIR qui a vérifié les comptes, certifie l’exactitude des chiffres.

**Approuvez-vous le rapport financier ?**

Le rapport financier est approuvé à l’unanimité.

**D/ Cotisation annuelle :**

M. CHARLES reprend la parole pour soumettre le montant de la cotisation à 13 €, maintenu depuis 3 ans. Nous reverrons peut-être une majoration de celle-ci l’année prochaine.

**Approuvez-vous le maintien de la cotisation à 13 € ?**

Le maintien de la cotisation à 13 € est approuvé à l’unanimité.

**E/ Interventions diverses :**

**Prévisions 2016.**

M. GATINE, notre Monsieur spectacles et voyages, donne des précisions concernant le voyage au TYROL de septembre. En effet la carte d’Identité suffit pour ce voyage à condition que la date de validité soit toujours d’actualité. Mais la prolongation de validité de 5 ans valable en France n’est pas acceptée par tous les pays, et notamment par l’Autriche. Il convient donc de renouveler sa carte et la Sous-Préfecture peut alors demander une attestation que l’association délivrera à la demande. Ce voyage est complet avec 49 personnes. Jean-Pierre profite de rappeler que le 17 mars, une sortie est prévue « Les enfants Terribles » à Elbeuf. Le 3 mai, ce sera la visite des établissements BOHIN (aiguilles et épingles) suivie du déjeuner à L’Aigle, au «  DAUPHIN » et dans l’après midi spectacle au HARAS DU PIN, le 6 octobre visites du groupe SAFRAN et des coulisses de la GENDARMERIE. Le 6 décembre spectacle à Montmartre « CHEZ MA COUSINE ». Il ne faut pas oublier aussi qu’une journée libre est prévue à HONFLEUR le 9 juin.

M. CHARLES ajoute que différentes associations peuvent apporter de l’aide : ADMR - Portage des repas à domicile – Télé Assistance – Médiateur – et les informations des Centres Locaux d’Information et de Coordination (CLIC) via la brochure TANDEM qui est gratuite et l’abonnement à la brochure « COURRIER DES RETRAITES » au tarif de 5 € au lieu de 10 €. Renseignements = permanence de notre association de 10h30 à11h30 tous les mardis à la salle DUFLOT.

La parole est maintenant aux invités. M. LEPOINT, Président de la FDARE, félicite le club pour son dynamisme et son organisation. Il rappelle que le 14 mars à RUGLES un concert est organisé pour le plaisir de tous, à un prix très attractif de 16 €, avec des artistes de grande qualité. La recette de ce spectacle permet par ailleurs de maintenir un tarif raisonnable des cotisations de tous les clubs = Merci M. LEPOINT.

Mme OGER, Conseillère Départementale, félicite le club et assure se battre pour que les subventions soient maintenues aux associations locales. Mme OGER évoque les attentats de 2015 et pense que la meilleure façon de riposter est de faire vivre les associations qui développent des activités multiples, que la vie en société est très importante pour l’avenir, notamment de notre jeunesse. Mme OGER remercie le public présent = Merci Mme OGER.

M. DOUARD, Maire de Garennes, remercie les organisateurs de l’association qui assurent au sein de sa commune des activités de qualité = Merci M. le MAIRE.

**F/ Renouvellement du bureau :**

Au titre du tiers sortant, 6 personnes sont concernées. Par ordre d’ancienneté dans le bureau :

Mme MOQUEREAU, Mme COCOGNO, Mme LENOIR, Mme LEPETIT, M.LETENNEUR, M. DE PEINDRAY.

Tous les membres sortants ont souhaité renouveler leur mandat. Une candidature s’est fait connaître pour être membre du bureau, il s’agit de Mme CANTAIS. Nous devons donc procéder à un vote pour élire 6 personnes puisque nos statuts prévoient 18 membres au maximum, nombre déjà atteint. M. CHARLES recrute des assesseurs dans la salle pour tenir le bureau de vote installé dans la petite salle contiguë.

Il propose aux adhérents de régler leurs cotisations après avoir voté, et de profiter du pot de l’amitié en attendant les résultats.

**G/ Résultat du vote :**

Mme MOQUEREAU 114 voix

Mme CODOGNO 125 voix

Mme LENOIR 135 voix

Mme LEPETIT 133 voix

M. LETENNEUR 127 voix

M. DEPEINDRAY 133 voix

Mme CANTAIS 55 voix (Nouvelle candidature)

Sont donc réélus les 6 membres du bureau mentionnés au tiers sortant.

L’assistance n’ayant plus aucune question à poser, l’encaissement des cotisations étant terminé, les nouveaux adhérents munis de leur carte et auxquels nous souhaitons la bienvenue, il reste à M. le Président à remercier l’assistance et à trinquer à l’amitié.

Le Président La Secrétaire M. Jean CHARLES Mme Violette LENOIR